

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

1. Référentiel d'activités

- Gestion des institutions de services de santé et médicaux sociaux pour personnes en situation de handicap, âgées, victimes de traumatisme ou de violence ou en perte/manque d'autonomie
- Accompagnement des personnes sur l'activité physique, l'activité du sport et les activités de rééducation
- Diagnostic analytique et global du manque d'autonomie physique, neurosensoriel, psychologique et sociale.
- Conception et/ou coordination du programme de réadaptation à partir du diagnostic individuel, familial et social
- Mise en place et suivi de protocoles de soins et de réadaptation
- Accompagnement au management des équipes pluridisciplinaires dans le champ de la santé
- Participation à l'élaboration et la mise en place et évaluation de dispositifs de formation dans le champ de la santé
- Implication dans la mise en place et le suivi d'une démarche qualité
- Participation à l'élaboration, l'organisation, la mise en place, l'évaluation et le réajustement des parcours de santé

2. Référentiel de compétences

- Connaitre tous les métiers médicaux, paramédicaux, du secteur médico-social et d'exercice sur titre qui interviennent dans l'amélioration de l'autonomie
 - Analyser une situation clinique comportant des informations scientifiques et professionnelles
 - Identifier les leviers d'action en intégrant les dimensions bio-psycho-sociales et environnementales de l'autonomie et de la santé d'un individu ou d'une communauté
 - Réaliser un diagnostic organisationnel dans la prise en charge d'une personne dans une situation menaçant son autonomie
 - Organiser un programme de réadaptation pour maintenir/restaurer l'autonomie des personnes en mobilisant les réseaux des différents acteurs et les ressources socioéconomiques réglementaires et juridiques dans le champ de la santé
 - Organiser le travail d'une équipe pluri-professionnelle
 - Mettre en œuvre des démarches qualité
-
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
 - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
 - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
 - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
 - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
 - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
 - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation

MASTER – SANTE

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.

Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.